



Changement de tête et d'époque pour Showroomprivé

Une page se tourne pour Showroomprivé. Thierry Petit, le cofondateur du numéro deux du déstockage en ligne, annonce qu'il quittera ses fonctions opérationnelles le 31 décembre prochain. Nommé vice-président du conseil d'administration, il restera également actionnaire, à hauteur de 17 % de la société cotée, David Dayan l'autre cofondateur, détenant 26 % du capital, et Carrefour près de 9 %. « *Quinze ans après la création de Showroomprivé, je prends du recul pour mener des projets personnels. C'est le moment propice : la société est redevenue profitable l'an passé et le PGE de 35 millions d'euros a été remboursé avant l'été* », explique Thierry Petit.

Fait révélateur, François de Castelneau, arrivé du soldeur Gifi en 2019 comme directeur général finances pour travailler au redressement, deviendra directeur général délégué au 1^{er} janvier 2022, au côté de David Dayan qui reste PDG. Il y a deux ans, Showroomprivé a dû lancer un plan de transformation, après que la société a connu une crise de croissance, qui s'est matérialisée par trois années de pertes en 2019, 2018 et 2017, et une chute du titre en Bourse. L'offre proposée est montée en gamme avec

davantage de marques premium, les ventes non rentables ont été supprimées, l'organisation logistique a été revue (automatisation, fermeture d'entrepôts, envois depuis les entrepôts des marques), la structure de coûts a été allégée et certains pays, comme l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Pologne, ont été abandonnés.

Preuve que ce nouveau modèle est résilient, la société table désormais sur un Ebitda (excédent brut d'exploitation) supérieur en 2021 à celui de 2020, alors que la fin de l'année est chahutée sur le plan des ventes après un premier semestre en forte croissance. Le chiffre d'affaires a chuté de 16,8 % au troisième trimestre (à 134,7 millions d'euros), comparé à la même période de 2020. « *L'été 2020 avait été une période de boom et nous sommes en hausse de 7,8 % par rapport à 2019. Mais ce recul est aussi lié au fait que les marques ont eu moins de stocks d'inventus à nous proposer* », admet David Dayan.

Pas de seconde main

Depuis un an et demi, la pandémie perturbe le secteur de la mode : après avoir réduit leurs commandes en 2020, les marques subissent cette an-

née des retards, voire des pénuries, dans les approvisionnements. « *Nous tablons sur un retour à la normale au premier semestre 2022* », précise le PDG. Qui estime ce phénomène transitoire : « *Les marques auront toujours des inventus à écouler. D'ailleurs, les opérations sont aujourd'hui décalées, et non annulées.* » L'appétit des consommateurs est toujours là : le panier moyen dépensé sur le site a augmenté lors des neuf premiers mois de l'année.

Outre les segments de la beauté ou la maison, Showroomprivé peut aussi compter sur le relais d'autres activités : le voyage et la billetterie, en plein renouveau, la régie média (+90 % par rapport au troisième trimestre 2020), et la place de marché qui monte en puissance. « *Nous offrons un service large aux marques : l'écoulement d'inventus, la vente de produits de la saison sur la place de marché et des opérations de communication avec la régie* », estime David Dayan. Qui ne veut pas se lancer dans la seconde main (hormis des produits reconditionnés et des sacs), qu'il considère comme un autre métier. | C. C. ■

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

« *C'est le moment propice : la société est redevenue profitable l'an passé et le PGE de 35 millions d'euros a été remboursé avant l'été* » Thierry Petit, cofondateur, qui quitte ses fonctions opérationnelles

